

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

AMENDEMENT

N ° II-CF888

présenté par

Mme Panot, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, rapporteur M. Corbière, Mme Fiat,
Mme Taurine, M. Lachaud, M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, M. Prud'homme,
M. Quatennens, M. Ratenon, Mme Ressiguié, Mme Rubin et M. Ruffin

ARTICLE 33

ÉTAT B

Mission « Écologie, développement et mobilité durables »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.